

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde
en date du lundi 27 juin 2022 à 20 heures

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, FÊCHE Sébastien, TRIOMPHE Rodolphe, CLAIRET Martin, BAUDOUIIN René, REVEL Évelyne, NICOLAS Geneviève, RAVEL Laurie, secrétaire de mairie.

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 mai 2022

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 27 juin 2022

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité après qu'a été accepté à l'unanimité l'ajout du point suivant : **décision modificative.**

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

René Baudouin présente ce rapport dont on peut retenir les points suivants :

- La commune adhère au Syndicat mixte des eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier.
- La compagnie Suez a été reconduite dans la gestion du syndicat des eaux
- La population desservie couvre 75 communes soit 79 548 habitants (52 570 h. Rhône et 26 978 h. Loire)
- Consommation d'eau pour 2021 : 5 924 748 M3
- Nombre d'abonnements 2021: 316 pour Néronde
- Longueur du réseau : 2168 kms
- Tarifs pour consommation moyenne de 120 m³, par an :
2021 : 405,98 € ----- 2022 : 414,78 € (soit 3,456 € / M3)
- Évolution sur les 10 dernières années : 2012 : 331,53 € -- 2022 : 414,78 €
soit une augmentation de 83,25 € /10 ans --- (prix net TTC pour 120 M3)

Décision modificative

M. le Maire informe qu'afin de récupérer la TVA sur les travaux effectués en régie, il convient de procéder à une décision modificative de 3000 euros.
Cette décision modificative est approuvée à l'unanimité.

Groupement de commande « schéma directeur assainissement »

M. le Maire expose l'intérêt d'un tel groupement :
Afin de pouvoir prétendre à des subventions de l'agence de l'eau et du conseil départemental pour les futurs travaux d'assainissement, il est impératif de procéder à une nouvelle étude de diagnostic des réseaux. La dernière étude de la commune, ainsi que

celle de 21 autres communes, a plus de 10 ans, ce qui interdit toute subvention. La Communauté de Communes de Forez-Est propose aux communes concernées de négocier un groupement de commandes auprès des cabinets d'étude. Elle se positionnerait en tant qu'animatrice du groupement de commandes et ferait le lien entre le bureau d'étude retenu et les communes.

Ce groupement permettrait d'une part de réaliser une économie d'échelle pour le coût de l'étude, d'autre part de faire bénéficier chaque commune de l'assistance des services de Forez-Est (rédaction du cahier des charges, assistance auprès de chaque commune du suivi de sa propre étude...)

L'adhésion à ce groupement de commande est approuvée à l'unanimité.

Attribution du fonds de concours par la Communauté de Communes Forez-Est

M. le Maire informe que dans le cadre de l'opération « Mon centre-bourg », la communauté de communes a décidé d'allouer une enveloppe budgétaire aux communes qui réalisent des travaux d'aménagement de leur centre-bourg. Sept communes ont été retenues, après évaluation et notation. Néronde fait partie des candidatures retenues et se verra ainsi attribuer une subvention de 52 486 euros pour la réhabilitation de la placette du cuvage.

Cette attribution est approuvée à l'unanimité.

Validation du dossier OXYRIA pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage

Ce dossier concerne l'aménagement de la placette du cuvage. Les membres du conseil décident à l'unanimité de recourir au cabinet OXYRIA pour l'assistance à maîtrise d'œuvre complète d'ouvrage, y compris le suivi des travaux, et acceptent le devis de 5440 € HT.

Convention de partenariat avec la CCFE pour le site de compostage collectif

Geneviève Nicolas présente cette convention suite à l'installation des composteurs collectifs installés rue de la mairie pour la valorisation des bio-déchets.

La signature de cette convention est approuvée à l'unanimité.

Inscription au concours de fleurissement de l'association Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin.

Cyril Goutailler propose d'inscrire, comme les années précédentes, la commune à ce concours, qui, entre autre, permettra de mettre en valeur les nouveaux bacs installés.

D'autre part, la commune proposera sa candidature pour recevoir la remise des prix le samedi 19 novembre 2022.

Urbanisme

Geneviève Planche communique les éléments suivants :

- M. Joseph Vial construction d'un hangar avec installation de panneaux photovoltaïques
- Cyril Goutailler a reçu l'agrément pour construire un bâtiment pour stockage de matériel
- M. Alain Grillet a reçu l'accord pour réaliser des travaux, 10 Grand'rue
- M. Soleilhac a acheté la maison du Mme Trabach, 1 place du Palud
- La commune a acquis le bâtiment de l'Amicale pour 1 euro symbolique

Un document est en cours de réalisation pour informer les habitants sur les démarches à effectuer pour des projets de travaux.

Dossiers en cours

* Cyril Goutailler informe de l'embauche de M. Philippe Junet pour le poste d'employé communal sur un service de 24 heures.

* Sébastien Fêche informe de l'état de chantiers suivants :

- Les travaux pour l'enlèvement des joncs et le comblement des trous vers les lagunes sont en attente.
- Les travaux suivants sont en passe d'être réalisés : réfection chemin de Chamaron, busage fossés chemin des creux, muret escalier chemin du petit bois, porte de l'accès à la crypte place de l'église, pose des lambrequins fenêtres mairie.
- A l'étude : marquages au sol (passage protégé place du palud...), mur intérieur de séparation tour des œufs.

* Michel Bussery rend compte des demandes de travaux concernant l'école Sont programmés pour l'été :

- Remplacement des mécanismes des chasses d'eau adultes
- Installation d'étagères dans les deux salles de l'étage
- D'autres interventions de moindre importance seront effectués.

Concernant le projet de changement de chaudières à la mairie et l'école, les devis étant maintenant suffisants, il va falloir faire avancer les dossiers.

Le 7 juillet aura lieu le dernier conseil municipal des enfants avant les vacances, occasion d'inaugurer les panneaux de signalisation posés route de l'ancienne gare.

* Gérard Moncelon communique les informations suivantes :

- De la part du département, sur propositions de Mme Véronique Chaverot et de M. Daniel Fréchet, la commune a reçu deux subventions :
 - 12 500 euros pour le programme voirie 2022
 - 7000 euros pour la restauration de la tour des œufs
- La commune a reçu les remerciements pour les dons effectués :
 - Association France Alzheimer (50 euros)
 - Association Solidarité Ukraine (500 euros)
- Les Brigades vertes viendront à Néronde les 4 et 5 juillet pour procéder au nettoyage de plusieurs endroits (étang, butte parking rue des œufs, etc.)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Date du prochain conseil municipal : lundi 10 septembre 2022

Le Maire

Le Secrétaire

Gérard MONCELON

Michel BUSSERY